

Curatorium de la Donation "Georges et Antoine Claraz"

Autor(en): **Blanc, Ch.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **135 (1955)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Toutefois, les tâches de la Ligue ne sont plus compatibles avec sa structure centralisée, actuelle, et il ne lui est pas possible de faire face sur tous les fronts à la fois.

Si beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à la propagande en faveur de l'initiative dite de Rheinau-Chutes du Rhin, la Commission des statuts n'a pas chômé non plus. En fin d'année, elle déposait son projet qui prévoit une décentralisation de la Ligue et l'attribution d'une plus grande responsabilité aux commissions cantonales. Celles-ci, en effet, peuvent mieux juger des problèmes locaux que ne le pourrait un organisme central. Cependant, une certaine opposition s'étant fait sentir dans le sein même du Comité, la discussion des nouveaux statuts sera renvoyée à l'année prochaine. Il s'avère, toutefois, après consultation des membres de la Ligue, que la majorité de ceux-ci a opté en faveur de la décentralisation et l'introduction d'une assemblée de délégués entre le Comité et l'Assemblée générale. La création de sections cantonales est prévue; elle répond à un besoin et pourra se faire d'autant plus facilement, que les commissions cantonales sont enfin en possession de la liste des membres de la Ligue qui habitent leur canton.

Malgré le système d'irrigation installé dans le marais de Kaltbrunn, acheté par la Ligue en 1939, on constate maintenant que le biotope est en train de se modifier et que les investissements de près de 80 000 fr. n'ont pas suffi à garder intacte cette belle réserve. Le Dr K. Escher, vice-président, est désormais responsable de la réserve du lac de Baldegg et en étudiera l'assainissement progressif avec les personnes compétentes.

Les exemples de Kaltbrunn, des lacs de Baldegg et de Muzzano montrent combien la conservation d'un site ou d'un biotope demande une étude approfondie, préalable, si l'on veut éviter dans la suite, des dépenses disproportionnées avec les mises de fonds.

Si l'enthousiasme est une des qualités indispensables au protecteur de la nature, il ne faut cependant pas négliger les arguments scientifiques résultant de recherches faites par des spécialistes. Car, en dernière analyse, ce sont de tels arguments, solidement étayés sur des faits qui permettront, non seulement de convaincre les autorités, mais encore de servir de bases pour la création de réserves futures. *Jean-G. Baer*

16. Curatorium de la Donation «Georges et Antoine Claraz»

Le Curatorium s'est réuni à Zurich, le 20 février 1954, en assemblée ordinaire, sous la présidence de son président, M. le Dr W. Zollinger. Il a approuvé le rapport de la donation et les comptes pour 1953.

Pour l'année 1954, il a à nouveau été accordé aux Instituts bénéficiaires de Zurich et Genève des subventions d'un montant total de 30 000 fr.

Publications subventionnées: trois dans la série botanique (numéros 41 à 43), trois dans la série zoologie (numéros 132, 133, 135), plus deux notes brèves. — Pour plus de détails, se reporter au XXXIII^e rapport de la donation, pour l'année 1954. Le délégué de la S.H.S.N.: *Ch. Blanc*